
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

06 JUIN > 19 JUIN 2023

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(9 articles)



mardi 6 juin 2023

La bibliothèque cherche des bénévoles (256 mots)

Des nouveaux livres sont arrivés à la bibliothèque. Les locaux de la maison des associations sont très fréq...

Page 6



mercredi 7 juin 2023

Goûter offert et barbecue au marché des producteurs (170 mots)

Viterne recevait le marché des producteurs fermiers et artisans locaux de la CCMM (communauté de communes Moselle et Madon)...

Page 7



jeudi 8 juin 2023

Les bienfaits du vélo fêtés à la base de Messein (218 mots)

Dans le cadre de l'événement « La Boucle en fête », la CCMM (communauté de communes de Moselle Madon), la ville de Messein ...

Page 8



samedi 10 juin 2023

Un été nature et découverte sur le territoire (379 mots)

Le territoire de Moselle et Madon offre une diversité exceptionnelle de paysages. Ses vallées, le plateau de Sainte-Barbe a...

Page 9



samedi 10 juin 2023

Les tout-petits et les assistants maternels à l'eau ! (196 mots)

Moment rafraîchissant ce jeudi matin pour des assistants maternels et les enfants qu'ils et elles accueillent : ils ont été...

Page 10



dimanche 11 juin 2023

Soirées « bricole » au Relais Petite Enfance (257 mots)

Tous les ans, le Relais Petite Enfance « Le Fil d'Ariane » propose aux assistantes maternelles du territoire Moselle et Mad...

Page 11



dimanche 11 juin 2023

Recyclage, développement durable : des ateliers pour célébrer l'environnement (239 mots)

La base nautique de Messein a été le théâtre d'une manifestation éducative et récréative unique en son genre. Cet événement...

Page 12



vendredi 16 juin 2023

Bienvenue dans le jardin au naturel de Marie-Hélène (107 mots)

Dans le cadre de la journée des jardins au naturel, parrainée par le Centre permanent d'initiative pour l'environnement de ...

Page 13

Avec Phenomen, l'industrie prend son essor sur Moselle Rive gauche (377 mots)

Page 14

Une nouvelle page de l'histoire industrielle du territoire de Moselle et Madon s'est écrite avec l'inauguration officielle ...

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(11 articles)

Urbanisme : la force publique intervient pour débarrasser un terrain... (562 mots)

Page 16

Des gravats qui s'amoncellent, des objets hétérogènes qui se comptent par dizaines ou encore une remorque pleine de portes ...

Scolarité : le projet d'écoles de cycles a été adopté (477 mots)

Page 17

Les 10 points à l'ordre du jour du dernier conseil municipal n'ont pas tous fait l'unanimité, mais ils ont tous été adoptés...

Le conseil municipal s'élève contre les violences faites aux élus et au personnel municipal (312 mots)

Page 18

L'unanimité s'est faite, lors du dernier conseil municipal, sur le vote d'une motion de soutien à tous les élus locaux, « c...

La nouvelle résidence sociale Aristide-Briand inaugurée (360 mots)

Page 19

Le Foyer de Travailleurs Migrants (FTM) Aristide-Briand a été construit en 1973 pour loger collectivement les travailleurs ...

Élection des grands électeurs des sénatoriales (156 mots)

Page 20

Un seul point à l'ordre du jour du conseil municipal du 9 juin : l'élection des grands électeurs qui voteront aux sénatoria...

Au fil du conseil municipal (162 mots)

Page 21

Élections sénatoriales élection des trois grands électeurs. Patrick Potts, Ghislain Paymal et Daniel Borace ont été élus à ...

Lutter contre l'artificialisation des sols (198 mots)

Page 22

Le conseil s'est tenu en salle d'honneur de la mairie. Plusieurs points ont été abordés. Mais avant de commencer, les élus ...

Désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales (90 mots)

Page 23

Le conseil municipal a élu les délégués et suppléants afin qu'ils aillent voter lors des élections sénatoriales qui auront ...



samedi 17 juin 2023

Plus de 400 participants au triathlon (246 mots)

Le week-end dernier, s'est déroulé un triathlon à la base nautique, lors de la journée mondiale du vélo. Le samedi, un Fest...

Page 24



samedi 17 juin 2023

Des subventions pour rénover la place Charles-de-Gaulle

(176 mots)

■ Affectation des résultats Suite au vote des comptes de gestion et administratif, il convient de voter l'...

Page 25



lundi 19 juin 2023

Au fil du conseil municipal (252 mots)

A l'ordre du jour, neuf délibérations ont été validées. Indemnités. Une indemnité de 102 € est allouée par ...

Page 26

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

La bibliothèque cherche des bénévoles

Des nouveaux livres sont arrivés à la bibliothèque.

Les locaux de la maison des associations sont très fréquentés par les associations qui y ont une salle d'activités et une seconde qui accueille les ados et leurs animateurs jeunesse. Par contre la bibliothèque avec sa mezzanine réservée aux petits lecteurs n'est plus très fréquentée. Antenne de la médiathèque « La Filoche » on y trouve de nombreux ouvrages en tous genres. La rénovation de la structure qui date de 2010 est agréablement agencée, le but étant d'apporter des outils culturels proches des habitants.

« La lecture est une forme d'évasion,

à la fois une distraction, un plaisir et un enrichissement. » confie une lectrice venue chercher un nouveau livre. Les bénévoles qui font l'accueil du public lors des ouvertures constatent une baisse de la fréquentation. Un appel aux bénévoles est lancé pour remplacer ceux qui se sont arrêtés après des années de services rendus.

« **A deux, ce serait mieux** »

Marc, qui est seul actuellement pour accueillir les lecteurs, assure avec jovialité la permanence du samedi matin. « Je suis entouré de livres, c'est enrichissant, j'apprécie particulièrement les BD adultes et avec café et gâteaux à volonté, ce n'est pas une

corvée mais à deux ce serait encore mieux car je fais aussi l'accueil à Richardménil. J'ai appris à connaître les goûts des habitués et je leur fais découvrir les nouveautés du moment ».

La permanence est de 10 h à midi le samedi matin, 120 rue Jacques -Calot. ■



Marc prend soin de ces lecteurs.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-VITERNE

Goûter offert et barbecue au marché des producteurs

Viterne recevait le marché des producteurs fermiers et artisans locaux de la CCMM (communauté de communes Moselle et Madon). Les jeunes du CMJ (conseil municipal des jeunes) avaient un stand et offraient le goûter composé de gâteaux maison et une boisson, stand très animé et très apprécié des plus jeunes à la sortie de l'école.

Deux barbecues étaient à disposition pour rester sur le marché et apprécier cette fin de journée agréable. En l'ab-

sence du boucher habituel, c'est à la ferme du Val Saint-Martin à Thuilley-aux-Groseilles que le maire est parti s'approvisionner. Il a invité la « Petite Friterie », un nouveau commerce ambulant présent depuis un mois les vendredis soir place du jet d'eau, à venir s'installer près de la mairie.

Avec cette animation « barbecue » organisateurs, producteurs et Viterinois ont apprécié ce marché convivial. Le panier garni de la tombola fut

gagné par Maud Bernhaert. ■



L'équipe du CMJ a passé un moment joyeux et gourmand au stand goûter offert.



Les bienfaits du vélo fêtés à la base de Messein

Dans le cadre de l'événement « La Boucle en fête », la CCMM (communauté de communes de Moselle Madon), la ville de Messein et le CIAS Moselle Madon ont organisé un rendez-vous festif dédié au vélo. « Festivélo'MM+ » s'est donc déroulé à la base nautique de Messein, offrant une multitude d'activités pour toute la famille.

Cette rencontre annuelle a rassemblé une vingtaine de classes d'écoles primaires du territoire, composées d'élèves de CM1 et CM2, pour trois journées d'ateliers et de balades à vélo.

L'événement visait à promouvoir le vélo comme un mode de transport amusant et durable, encourageant la communauté locale à adopter les avantages du vélo tout en profitant d'une journée de divertissement. Festivélo'MM+ a proposé un programme varié d'activités, que ce soit pour les cyclistes chevronnés ou débutants.

L'un des points forts de la journée était de participer à des balades à vélo tout autour du lac de Messein. Accompagnés par des moniteurs qualifiés, les élèves ont pu profiter des bienfaits de l'exercice physique tout

en découvrant la beauté naturelle de leur territoire. ■



Cette rencontre annuelle a rassemblé une vingtaine de classes d'écoles primaires du territoire, composées d'élèves de CM1 et CM2, pour trois journées d'ateliers et de balades à vélo.



Un été nature et découverte sur le territoire

Une série d'animations estivales est proposée cet été afin de découvrir l'histoire fascinante et la richesse exceptionnelle de l'espace naturelle du lieu emblématique de Moselle et Madon.

Le territoire de Moselle et Madon offre une diversité exceptionnelle de paysages. Ses vallées, le plateau de Sainte-Barbe avec des panoramas enchanteurs, tandis que la plaine agricole, les forêts et la campagne révèlent des décors variés et captivants.

Pour permettre de découvrir cette richesse naturelle, la communauté de communes a mis en place une série d'animations estivales. Le **samedi 24 juin**, une balade nature est prévue pour ceux qui souhaitent explorer les animaux et la faune du plateau Saint Barbe. Les participants auront l'occasion d'observer de près la richesse de la biodiversité locale, d'apprendre sur les différentes espèces qui habitent ces terres préservées et de profiter d'une journée en pleine nature. Le soir, la balade se poursuivra en nocturne. Baptisée « Entre Chien et Loup », cette expérience unique permettra aux participants de découvrir les animaux qui peuplent

la région sous un éclairage particulier, entre l'obscurité de la nuit et la lueur mystérieuse du crépuscule.

Le **dimanche 2 juillet**, les visiteurs auront la chance de découvrir le tout nouveau fond de Renouveaux de Chavigny, un espace naturel sensible à couper le souffle.

L'accent sur l'ancienne mine du Val de Fer

Tous les mercredis matin du mois d'août, sur le plateau de Sainte-Barbe, une série d'animations passionnantes auront lieu pour faire découvrir l'histoire fascinante et la richesse exceptionnelle de ce lieu emblématique de Moselle et Madon.

Ce n'est pas tout ! Le **mois de septembre** mettra l'accent sur l'ancienne mine du Val de Fer et à Bainville-sur-Madon, une découverte naturaliste pour découvrir les bien faits de vivre au rythme de la nature.

Que vous soyez amateur de nature ou curieux de découvrir, les animations estivales de la CCMM invitent à explorer et à apprendre sur les merveilles naturelles de ce territoire préservé. Ne manquez pas cette occasion de vous connecter avec la nature et de découvrir les trésors cachés de Moselle et Madon. ■



Thierry Weyer (à droite), en charge des espaces naturels, de l'agriculture et de l'alimentation à la Codecom Moselle et Madon (CCMM) et Frédéric Gosselin, technicien des espaces naturelles et aquatiques.



Les tout-petits et les assistants maternels à l'eau !

Moment rafraîchissant ce jeudi matin pour des assistants maternels et les enfants qu'ils et elles accueillent : ils ont été accueillis à la piscine communautaire, grâce à un partenariat entre l'Aqua'MM et le Relais Petite Enfance du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Moselle et Madon.

Ronan 17 mois, Léa 3 ans, Robin 3 ans et leurs camarades se sont livrés avec enthousiasme aux joies de la trempette dans la pataugeoire en compagnie de leurs nounous. Climat serein, conditions de sécurité opti-

males (le taux d'encadrement avait été fixé à un adulte pour un enfant), rien n'a troublé leurs jeux. Les parents des enfants avaient été invités eux aussi.

Expérience à renouveler

Les organisateurs souhaitent ainsi familiariser les jeunes enfants avec l'eau et l'équipement communautaire, pour les préparer à leur futur apprentissage de la natation, quand ils viendront à l'Aqua'MM dans le cadre scolaire. Ce n'est pas tout de suite mais le temps passe vite et le

corps, lui, se souvient !

Les enfants ont pris un tel plaisir à cette expérience qu'elle sera renouvelée très rapidement. ■



On est assis, oui, mais en équilibre instable... Une sensation nouvelle !



Soirées « bricole » au Relais Petite Enfance

Tous les ans, le Relais Petite Enfance « Le Fil d'Ariane » propose aux assistantes maternelles du territoire Moselle et Madon de se réunir autour d'un projet commun à bricoler ensemble. Chacune vient, selon son envie, sur son temps personnel. L'occasion de se retrouver en dehors de la présence des enfants, de partager des savoir-faire, de recueillir des idées, de passer un bon moment.

Cette année, Marielle Lucy, éducatrice de jeunes enfants et créatrice de « L'Atelier CroqueLune », a accompagné les six participantes durant trois soirées pour confectionner une « pêche à la ligne des comptines » en tissu.

Chaque atelier commence par un temps de comptines, que Marielle anime avec les magnifiques supports en tissu et papier qu'elle a créés pour ses représentations théâtrales enfantines. Puis, les couturières amatrices passent à la confection des éléments de la pêche. Les unes découpent des carrés de tissu, d'autres y reproduisent des illustrations de comptines. Enfin, elles insèrent un aimant dans chaque carré et le cousent. Elles ont bien sûr fabriqué aussi une canne à pêche munie d'un aimant au bout du fil ainsi qu'un panier pour ranger ce nouveau jeu.

Séduites, les « nounous » ont décidé de se fabriquer chacune une pêche des comptines pour y jouer avec les

petits qu'elles gardent à leur domicile. Les enfants qui réussiront à pêcher un carré entonneront ensuite la comptine bien connue qui est représentée dessus. ■



Chaque séance commence par un temps « comptines » animé par Marielle Lucy, avec les magnifiques sujets qu'elle fabrique pour son théâtre enfantin.



Recyclage, développement durable : des ateliers pour célébrer l'environnement

La base nautique de Messein a été le théâtre d'une manifestation éducative et récréative unique en son genre. Cet événement annuel a rassemblé un large public, séduit par les ateliers visant à sensibiliser les jeunes générations à la mobilité douce, à l'environnement et à la préservation de la planète. L'événement a été organisé par la communauté de communes de Moselle et Madon, en collaboration avec les écoles locales, les autorités municipales et plusieurs partenaires engagés dans la promotion du développement durable.

Jeux coopératifs

Au cours des deux jours, les enfants, mais aussi les parents, ont pu participer à une variété d'ateliers passionnants et éducatifs. Parmi les activités, La Filoche, impliquée dans le recyclage et la sensibilisation à l'environnement, a proposé des jeux coopératifs mettant l'accent sur la réutilisation des matériaux et la réduction des déchets. Tous ont ainsi pu découvrir de manière ludique les enjeux liés à la protection de l'environnement et les gestes simples qu'ils peuvent adopter au quotidien pour préserver la planète. Ces ateliers constituent une occasion privilégiée d'apprendre de manière interactive des connaissances pratiques

sur l'environnement et la mobilité durable tout en s'amusant. Ce rendez-vous témoigne de l'engagement de la communauté locale en faveur de l'éducation environnementale. ■



La Codecom, impliquée dans le recyclage et la sensibilisation à l'environnement, a proposé aux enfants et aux parents de participer à des jeux coopératifs.





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

Bienvenue dans le jardin au naturel de Marie-Hélène

Dans le cadre de la journée des jardins au naturel, parrainée par le Centre permanent d'initiative pour l'environnement de Nancy Champenoux et la communauté de communes Moselle et Madon, Marie-Hélène Perrot avait ouvert les portes de son jardin au public. Les visiteurs ont pu découvrir comment protéger les choux et les poireaux des pa-

pillons blancs en mettant entre chaque plant des coquilles d'œufs sur un support. Plants de tomates, de pommes de terre : rien n'a échappé à l'œil des visiteurs, sans oublier les fleurs, l'arbre à perruches, le yucca... ■



Les visiteurs s'intéressent au potager.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – MOSELLE ET MADON

Avec Phenomen, l'industrie prend son essor sur Moselle Rive gauche

L'inauguration officielle de l'entreprise Phenomen sur le parc d'industries de Moselle Rive gauche marque le début d'une nouvelle ère pour le site qui vise à attirer d'autres entreprises innovantes et créatrices d'emplois. Phenomen est spécialisée dans le design, la fabrication et la vente d'échangeurs à plaques pour le domaine du génie climatique.

Une nouvelle page de l'histoire industrielle du territoire de Moselle et Madon s'est écrite avec l'inauguration officielle de l'entreprise Phenomen sur le parc d'industries de Moselle Rive gauche.

Spécialisée dans le design, la fabrication et la vente d'échangeurs à plaques pour le domaine du génie climatique, Phenomen fait partie des premières entreprises à s'implanter sur ce parc. La cérémonie d'inauguration, qui s'est déroulée le lundi 5 juin, a réuni plusieurs personnalités politiques et économiques de la région. Parmi elles, le député du département de Meurthe-et-Moselle ainsi que le président de la communauté de communes ont honoré de leur présence cet événement d'envergure pour le développement économique local.

L'arrivée de Phenomen sur le territoire de Moselle Rive gauche est le

fruit d'un travail conjoint avec l'Agence d'aide et d'accompagnement aux entreprises, Lorr'Up. Cette agence, spécialisée dans le soutien aux entreprises en phase de création ou de développement, a apporté un soutien précieux à Phenomen tout au long de son installation sur le territoire.

Une situation géographique stratégique

Le choix de Moselle Rive gauche comme lieu d'implantation n'est pas anodin. La région bénéficie d'une situation géographique stratégique, au carrefour de plusieurs axes de communication majeurs, ce qui facilite les échanges et la distribution des produits fabriqués par Phenomen. De plus, le parc d'industries offre des infrastructures modernes et adaptées aux besoins de l'entreprise, lui permettant de développer son activité dans les meilleures conditions.

L'inauguration de Phenomen marque ainsi le début d'une nouvelle ère pour le parc d'industries de Moselle Rive gauche, qui vise à attirer d'autres entreprises innovantes et créatrices d'emplois. Ce projet s'inscrit dans une vision plus large de développement économique et de dynamisation de la région, où l'industrie occupe une place prépondérante. ■



L'inauguration de Phenomen marque ainsi le début d'une nouvelle ère pour le parc d'industries de Moselle Rive gauche, qui vise à attirer d'autres entreprises innovantes et créatrices d'emplois.



COMMUNES MOSELLE ET MADON

Urbanisme : la force publique intervient pour débarrasser un terrain...

Malgré une condamnation en avril... 2014, un Chavinéen avait laissé les objets hétérogènes s'entasser dans sa propriété. Mais, ce lundi, la force publique est intervenue. Une première dans le département, en matière d'urbanisme.

Des gravats qui s'amoncellent, des objets hétérogènes qui se comptent par dizaines ou encore une remorque pleine de portes de voitures devant laquelle le propriétaire a déposé une petite pancarte : « Nettoyage en cours. »

Visible de l'extérieur de la propriété, le "spectacle" n'est pas vraiment un ravissement pour la rétine mais ce n'est, paraît-il, qu'une petite partie de l'inventaire. À Chavigny, le terrain de Michel Senchewisch est pointé du doigt de longue date par la municipalité, qui se bat depuis une vingtaine d'années pour que le propriétaire mette de l'ordre afin de respecter le code de l'urbanisme.

Mais malgré une décision de la cour d'appel datant de... 2014, rien n'avait vraiment bougé... jusqu'à ce lundi. Dans le cadre de la lutte contre les infractions en urbanisme dans le département, le préfet Arnaud Cochet a, en effet, décidé de procéder d'office à la remise en état des parcelles ce lundi matin. En clair, faire appel à la force publique pour faire appliquer la loi.

« C'est une journée exceptionnelle car c'est la première fois qu'on va recourir à la mesure d'exécution d'office dans un dossier d'urbanisme en Meurthe-et-Moselle », commentait Anne Carli, sous-préfète directrice de cabinet du préfet de Meurthe-et-Mo-

selle, ce lundi matin lors d'un point de presse organisé juste avant l'intervention.

Une situation qui dure depuis 2002

« C'est le point d'orgue d'une situation qui a démarré en 2002, appuyait le maire, Hervé Tillard, un peu plus tard. Pendant de nombreuses années, on a eu des discussions amiables car le rôle d'un élu est de trouver des solutions à l'amiable, dans un premier temps. Mais la situation ne s'est pas améliorée mais, au contraire, détériorée. »

Alors que l'on approchait de la date limite d'exécution de la décision de justice (10 ans), la mesure d'exécution d'office a été prise. Ce lundi matin, aux alentours de 9 h 30, élus locaux, représentants de la justice, des services et de l'État ont ainsi débarqué chez le propriétaire, préalablement prévenu, avec des gendarmes et des ouvriers.

Le propriétaire a demandé un nouveau délai en expliquant que l'accumulation d'objets dans son jardin était due au refus de la mairie de l'autoriser à construire un garage ou un « box » sur sa propriété il y a de nombreuses années. Mais les différents acteurs lui ont signifié un refus poli mais ferme. Plus de 9 ans après la décision de justice, l'heure n'était plus à la temporisation.

« Un signal fort »

Coût de l'intervention au final ? 40 000 € pour deux ou trois jours, pris en charge par l'État, mais celui-ci devrait se tourner vers le propriétaire pour régler l'ardoise... Comme pour les 35 autres dossiers de ce type qui attendent dans le département. « C'est un signal fort adressé à d'autres personnes condamnées qui se diraient "On est tranquilles chez nous", commentait Stéphane Javet, le procureur général adjoint à la République de Nancy. Il peut y avoir d'autres actions de ce type... »

Même si l'immense majorité des infractions en urbanisme se règle en amont, cette disposition devrait permettre de décanter plusieurs dossiers... ■



Près de l'entrée de la propriété, les objets hétérogènes s'amoncellent chez ce propriétaire chavinéen. Photo ER /Alexandre MARCHI

par Anthony Guille



Scolarité : le projet d'écoles de cycles a été adopté

Lors du dernier conseil municipal, le projet d'écoles de cycles a été validé. Le Mont accueillera dès la rentrée les classes du cycle 2, (CP, CE1 et CE2) et Banvoie celles du cycle 3 (CM1, CM2). D'autre part, deux emplois communaux ont été créés ainsi qu'un emploi à mi-temps pour la future agence postale.

Les 10 points à l'ordre du jour du dernier conseil municipal n'ont pas tous fait l'unanimité, mais ils ont tous été adoptés. Parmi eux, les importants votes concernant les écoles et les créations d'emplois.

Projet d'écoles de cycles. Unanimité pour le projet d'écoles de cycles, détaillé par Emmanuel Schneider, premier adjoint délégué à la vie scolaire. Le Mont accueillera dès la rentrée les classes du cycle 2, (CP, CE1 et CE2) et Banvoie celles du cycle 3 (CM1, CM2). L'aboutissement d'un processus engagé il y a un an, à la demande des directrices. En effet, la fermeture confirmée d'une classe à Banvoie en septembre 2023 aurait entraîné des classes à trois niveaux, situation défavorable aux apprentissages des élèves. Travaillée en commissions, la solution « écoles de cycles » a été retenue après une réunion publique et un vote des parents. Les écoles ouvriront avec un décalage entre elles. D'autres arrangements pourraient être pris, notamment des minutes de garderie gratuites avant l'heure d'ouverture des grilles.

Emplois. Deux emplois de personnels techniques ont été créés, avec l'abstention de 3 élus de la majorité. Ils concernent Eddy Spagnoli et Alexandre Jonquet. « Ce sont des personnes sur lesquelles je peux compter » a déclaré la directrice générale des services de la mairie.

Le vote d'un emploi à mi-temps pour la future agence postale communale a soulevé de longs débats, alors que le principe de la création de cette agence avait été adopté lors du précédent conseil. Le maire a expliqué les difficultés de recrutement. La personne finalement sélectionnée tient également l'agence postale communale de Viterne. Il faudra donc négocier les horaires d'ouverture, ce qui ne satisfait pas l'édile. La création de ce poste est finalement validée mais avec 1 contre et 6 abstentions.

Deux emplois créés

Eddy Spagnoli, 36 ans, a été recruté en contrat d'insertion en 2012. Après avoir travaillé aux espaces verts, il est depuis trois ans affecté à l'entre-

tien des bâtiments et souhaite se perfectionner dans le domaine technique. Il a de nombreuses réflexions à son actif, notamment celle d'un logement devenu vacant à l'école du Mont.

Alexandre Jonquet, 38 ans, titulaire du permis poids lourd, est en CDD depuis 2020. Après un passage au service technique, il a été affecté aux espaces verts. Maître de stage de Théo Costa, il s'efforce de créer un joli fleurissement dans la commune tout en maîtrisant les dépenses. ■



Deux emplois ont été créés pour Alexandre Jonquet (à gauche) et Eddy Spagnoli, qui deviennent maintenant stagiaires avant d'être titularisés.



Le conseil municipal s'élève contre les violences faites aux élus et au personnel municipal

L'unanimité s'est faite, lors du dernier conseil municipal, sur le vote d'une motion de soutien à tous les élus locaux, « confrontés à la haine et aux frustrations de citoyens [...] méprisés par un État centralisateur. » Le maire Pascal Schneider parle en connaissance de cause. Insulté, menacé de mort comme plusieurs autres élus, il est placé sous protection fonctionnelle. Et aujourd'hui le personnel, telle Pauline à l'accueil, subit aussi d'outrageantes agressions. Pour le maire, la coupe déborde.

Comme de nombreux édiles, il avoue un profond sentiment de solitude et d'abandon face à cette montée de violence. Car la mairie n'a les moyens ni de la prévenir, ni de la contenir : elle se déclenche pour des questions

qui ne sont pas de sa compétence et concernent des institutions qui ont déserté la commune. Impôts, HLM, Assédics, sécurité sociale... « En raison de l'absence des administrations nationales, la mairie est devenue le réceptacle de toutes les difficultés. La personne qui vient compte repartir avec une réponse. Quand on lui dit que "ce n'est pas nous", cela décuple sa colère. Nous sommes conscients des difficultés rencontrées par nos usagers. C'est la manière d'exprimer cette colère qui n'est pas tolérable. »

D'autant plus qu'à Neuves-Maisons, la mairie met « toutes ses forces et tous ses moyens » pour bien recevoir le public, pour être le trait d'union entre les habitants et les administrations éloignées, grâce à la maison France Services qu'elle finance à

50 %.

La réponse judiciaire donnée ne correspond pas aux attentes du maire. « Dans un cas, le prévenu n'est pas condamné car déclaré irresponsable, pour d'autres on est sans nouvelles. » ■



La violence d'usagers frustrés s'exerce non seulement contre le maire et les élus, mais aussi contre le personnel municipal, comme Pauline à l'accueil. Plusieurs plaintes ont été déposées.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

La nouvelle résidence sociale Aristide-Briand inaugurée

La résidence, entièrement réhabilitée, dispose maintenant de 100 studios de 21 à 25 m² en complète autonomie, à des loyers modérés. Elle a été inaugurée vendredi 9 juin.

Le Foyer de Travailleurs Migrants (FTM) Aristide-Briand a été construit en 1973 pour loger collectivement les travailleurs migrants de la sidérurgie. Des conditions indignes, rappellera Jean-Paul Vinchelin, président de l'AGAFAB, association qui gère aujourd'hui la structure. En 1995, le FTM devient Résidence Sociale : chambres individuelles de 9 m², cuisines et sanitaires collectifs.

En 2009, l'AGAFAB, avec Présence Habitat, propriétaire de la résidence (aujourd'hui Batigère Habitats Solidaires), les services de l'État et le Département jugent que cette configuration ne correspond plus aux standards actuels du logement et ne répond pas aux besoins de résidents. Des travaux aboutissent en 2017 à la livraison de la pension de famille Dominique Noirez et à celle de l'extension Umberto Bacchi, puis en 2018 et 2019 à la réhabilitation complète de la résidence Aristide-Briand, inaugurée ce 9 juin 2023.

« On n'inaugure pas seulement un bâtiment, mais on inaugure des valeurs humaines »

Olivier Rigaut, directeur de BHS, évoque « un dossier compliqué. Il fallait se mettre d'accord avec l'AGAFAB et la mairie sur les logements, réunir les financements, livrer les 3 immeubles progressivement car des gens fragiles y habitaient » : personnes isolées, en rupture familiale, en difficulté financière, et de plus en plus de jeunes. « Un projet exemplaire, respectant le projet social de l'AGAFAB », félicite Emmanuelle Cosse, présidente de BHS.

Architecture de conception contemporaine, bâtiments performants énergétiquement, chambrettes transformées en 100 studios de 21 à 25 m² avec sanitaires et kitchenette individuels mais maintien de lieux de vie collectifs.

« Grâce aux soutiens financiers de

l'État, de l'Europe, de la Codécom, de BHS etc., les loyers sont maîtrisés. Cet habitat permet de vivre dignement avec l'accompagnement des gestionnaires. » ajoute-t-elle. « On n'inaugure pas seulement un bâtiment, mais on inaugure des valeurs humaines ! » a souligné Pascal Schneider.

Le pot de l'amitié et les animations « faites de la solidarité » ont conclu cordialement cette cérémonie. ■



Jean-Paul Vinchelin, président de l'AGAFAB et maire de Neuves-Maisons à l'époque des 1^{res} réunions techniques, a coupé le ruban conjointement avec Emmanuelle Cosse, présidente de Batigère Habitats Solidaires.



Élection des grands électeurs des sénatoriales

Un seul point à l'ordre du jour du conseil municipal du 9 juin : l'élection des grands électeurs qui voteront aux sénatoriales du 24 septembre prochain. Soit à Chaligny, 7 titulaires et 4 suppléants.

Au préalable, le conseil municipal avait fait le consensus sur une liste répartie entre des conseillers de la majorité et de la minorité municipales. Conformément à la réglementation, le vote s'est déroulé à bulletins secrets. Le dépouillement a été pris en charge par un bureau de vote

composé des deux conseillers les plus jeunes et des deux les plus âgés.

Résultats

Sur 18 votants, 17 votes pour la liste complète et 1 vote blanc.

Titulaires : Emmanuel Schneider, Catherine Hamelle, René Gadaut, Nadine Antoine, Filipe Pinho, Martine Maucotel, Jérémy Houssay. Suppléants : Cynthia Fernandes do Paço, André Bagard, Valérie Lhomme, Laurent Godfroy. ■



Le vote s'est déroulé à bulletins secrets dans des isolements installés salle du conseil municipal.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON

Au fil du conseil municipal

Élections sénatoriales élection des trois grands électeurs. Patrick Potts, Ghislain Paymal et Daniel Borace ont été élus à l'unanimité. Trois suppléantes Céline Baudon, Amélie Koenig et Béatrice George sont élues à l'unanimité.

PLUi débat sur les orientations générales du programme d'aménagement et du développement durables (PADD). Le débat a été orchestré par Céline Baudon. Captage d'eau en forêt communale pour l'alimentation

de la maison sous les roches. Un montant de 46€ sera demandé au propriétaire. Voté à l'unanimité.

Salle polyvalente. Versement d'un acompte pour la location, voté à l'unanimité. Les tarifs pour la location de la salle polyvalente seront augmentés de 3%. Voté à l'unanimité.

Vente de terrain AD453 et AD452 à un particulier, voté à l'unanimité.

Une subvention exceptionnelle de 8 000€ pour l'association Béliet Meulson a été votée à l'unanimité sous condition d'une réunion organisée par les élus.

SPL-XDemat. Répartition du capital social voté à l'unanimité.

L'inauguration de l'église aura lieu en septembre. ■





Lutter contre l'artificialisation des sols

Le conseil s'est tenu en salle d'honneur de la mairie. Plusieurs points ont été abordés. Mais avant de commencer, les élus ont voté pour désigner une liste des grands électeurs pour le renouvellement du Sénat. La majorité a présenté la seule liste qui sans surprise a été votée à l'unanimité, elle comporte 15 élus titulaires et 5 suppléants.

Le tirage au sort des jurés d'assises a également été effectué, les personnes concernées recevront un courrier de notification.

Le Plan local d'urbanisme

Passé ces élections, la séance du conseil municipal, à proprement parler, a commencé avec l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal de Moselle et Madon dont les principales orientations sont la préservation des paysages garants de la richesse identitaire du territoire, les objectifs de développement urbain, de l'habitat, des atouts touristiques du territoire, la protection des espaces et les espèces et l'engagement sur un développement vertueux du

territoire, tout un programme qui a été voté à l'unanimité.

Le point suivant a concerné le renouvellement de convention avec la société SPL XDemat qui fournit des logiciels de dématérialisation et l'approbation de la répartition de son capital.

Toutes les délibérations sont approuvées à l'unanimité. ■





Désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales

Le conseil municipal a élu les délégués et suppléants afin qu'ils aillent voter lors des élections sénatoriales qui auront lieu le dimanche 24 septembre 2023 en préfecture de Nancy.

Sont élus comme titulaires : Mathieu Boulanger, David Lepitre, Rémi Maniette ; sont élus comme suppléants : Christiane Jeandel, Michel Vinck, Jean-René Guittienne.

Parmi les questions diverses, les élus du conseil municipal se proposent de signer le courrier à l'adresse de l'État rédigé par l'Association des maires ruraux et l'ADM, suite à l'agression du maire de Magnières. ■



Plus de 400 participants au triathlon

Le week-end dernier, s'est déroulé un triathlon à la base nautique, lors de la journée mondiale du vélo. Le samedi, un Festivélo Moselle Madon en association avec la NMT54, à l'échelle du territoire pour le grand public. Auparavant, deux autres Festivélo des quatre coins de la communauté de communes, le jeudi et vendredi, à partir de 8 ans, réunissant 450 scolaires sur les 2 jours, 11 classes le vendredi, 9 le jeudi. Tous venus à vélo bien sûr !

Entre la présence de la boucle en fête de la communauté de communes, la fête du vélo, les nageurs, les cou-

reurs, les cyclistes, il y avait de quoi se faire plaisir. Sans compter des points de contrôle, des stands divers et variés tout autour du lac, location de vélos électriques gratuite, jeux, café débat, films, atelier mécanique, gymkhana.

À noter que le maire, avec la team « Lagrange » a participé au triathlon avec ses deux fils, le père à vélo, les fils, à la course et à la natation.

Le parcours vélo était de 20 km le matin, 40 km l'après-midi, la natation, 750 m en deux fois le matin, 1 200 m l'après-midi, sur 10 courses

au total, réunissant plus de 400 participants.

Sur le podium le soir, à la remise des coupes et des lots, des compétiteurs bien fatigués mais ravis de cette belle opportunité de se dépenser. ■



Le triathlon à la base nautique de Messein a réuni plus de 400 participants.





Des subventions pour rénover la place Charles-de-Gaulle

■ Affectation des résultats

Suite au vote des comptes de gestion et administratif, il convient de voter l'affectation des résultats. Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022 par délibération en date du 30 mai 2023, il est proposé au conseil d'affecter le résultat 2022 au budget 2023 en report à la section d'investissement et à la section de fonctionnement de la manière suivante : Résultat de fonctionnement

reporté : 284 124 € dont 7 100 € de RAR et 178 270 € de l'année antérieure (exercice 2021) ; Résultat d'investissement reporté : - 22 290 € : voté à l'unanimité

■ Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité

Le maire propose en raison de l'accroissement saisonnier de créer un emploi non permanent d'agent tech-

nique polyvalent à temps complet à raison de 35 heures, à compter du lundi 3 juillet et jusqu'au jeudi 31 août : voté à l'unanimité

■ Demandes de subvention pour la rénovation de la place Charles-de-Gaulle à la Région et au Département au titre du fonds de solidarité des communes : voté à l'unanimité. ■





Au fil du conseil municipal

A l'ordre du jour, neuf délibérations ont été validées.

Indemnités. Une indemnité de 102 € est allouée par Groupama en compensation des dommages causés à la borne escamotable. Une autre de 2 328 € est allouée par MMA JARD SA en compensation des dommages causés au trottoir.

Virement. Un virement de crédit de 168,50 € a été décidé (matériel service technique).

Urbanisme. L'actualisation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) de la Communauté de Communes de Moselle et Madon (CCMM) n'ayant pas suscité

de remarque, la présente délibération sera transmise à la CCMM et au préfet de Meurthe-et-Moselle.

Trois membres du conseil municipal (René Denille, Stéphanie Maréchal et Stéphane Siaussat) sont désignés pour participer à la consultation destinée à la sélection d'opérateurs/concepteurs en vue de la réalisation de deux nouveaux quartiers « Le Jardinot » et « 92 rue de Neuves-Maisons ».

Motion de soutien. La motion de soutien au maire de Saint-Brévin démissionnaire est votée à l'unanimité

Finances. Le chèque pour trop perçu de 1 154,03 € alloué par Franfinance

est accepté (acquisition du nouveau tracteur).

Le conseil municipal décide de virer 8 351,64 €, ajustement concernant l'opération d'investissement « Voirie » impasse Jean-Jaurès.

Vente. Le conseil municipal décide de céder à M. et Mme Éric Friry une parcelle cadastrée AD-1373 de 26 m² et à Mme Nicole Mokarian une parcelle cadastrée AD-1374 de 22 m² au prix de 15 € le m².

Acquisition. Le conseil décide d'acquérir la parcelle cadastrée AD-1369 de 24 m² au prix de 15 € le m² appartenant à M. et Mme Friry. ■

